

Communiqué de Presse

## **L'AFDEL et Syntec Numérique se félicitent que le Pacte National pour la Croissance et l'Emploi reprenne des dispositions essentielles du rapport Gallois**

Paris, le 9 novembre 2012 - L'Association Française des Editeurs de Logiciels et Solutions Internet (AFDEL) et Syntec Numérique, la chambre syndicale des métiers et industriels du numérique, se félicitent que le Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi présenté, mardi 6 novembre, par le Premier Ministre Jean-Marc AYRAULT, reprenne l'essentiel des dispositions du Rapport Gallois.

En effet, les associations professionnelles partagent le constat du décrochage industriel dressé par Louis Gallois et de la nécessaire restauration des marges des entreprises afin que l'industrie française renoue avec l'investissement et l'innovation.

A ce titre, elles souhaitent rappeler que le numérique est aujourd'hui un des vecteurs essentiels de la compétitivité des autres industries. Comme le montre [la dernière étude de l'OCDE](#) sur la contribution des entreprises de l'Internet à la croissance dans le monde, la vitalité des entreprises du numérique procède de leur contribution décisive aux gains d'efficience des entreprises des autres secteurs. En France, la valeur ajoutée du numérique a augmenté trois fois plus vite que dans les autres secteurs. Les organisations professionnelles souhaitent donc qu'une véritable stratégie numérique nationale soit adoptée.

Elles seront attentives à la réalisation effective des engagements et des réformes annoncées, auxquelles elles entendent être associées, selon le rôle que souhaite voir confier Louis Gallois, aux fédérations professionnelles dans la structuration des filières.

Les associations professionnelles regrettent toutefois que la proposition de baisse des charges patronales et salariales de 1 à 3,5 fois le SMIC du rapport Gallois n'ait pas été retenue dans son intégralité. Le secteur du numérique comptant deux tiers de salariés cadres, la limitation de la baisse du coût du travail à 2,5 SMIC n'aura qu'un effet limité dans leurs entreprises. Or, la montée en gamme et en qualité de la production française nécessitera plus de profils de compétences à haute valeur ajoutée.

Les associations professionnelles accueillent avec satisfaction l'annonce de la stabilité sur le quinquennat de cinq dispositifs fiscaux (décision n°26), dont le Crédit impôt recherche (CIR), le statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI), essentiels pour le développement et la croissance de l'écosystème numérique et innovant. Elles souhaitent aussi que l'engagement pris de simplification administrative, du droit fiscal, ainsi que l'encadrement des délais de paiement, aboutissent rapidement.

**AFDEL - Association Française des Éditeurs de Logiciels et Solutions Internet**

L'Association Française des Éditeurs de Logiciels et Solutions Internet, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du numérique en France.

L'AFDEL compte aujourd'hui plus de 300 membres (CA global : 3,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français (50 % du Top 100 France en CA), PME et Start up.

L'AFDEL est membre de la FIEEC et de la CICF et participe à la gestion de la convention collective Syntec-CICF et de l'offre de formation de branche.

Contact presse : Fabrice Larrue / 01 49 53 05 89 - 06 82 07 65 83 / [f.larrue@afdel.fr](mailto:f.larrue@afdel.fr)

[www.afdel.fr](http://www.afdel.fr)

**Syntec Numérique**

Syntec Numérique est la Chambre Professionnelle des sociétés de Conseil et de Services Informatiques, des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente près de 1200 groupes et sociétés membres, soit 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels.

Contact presse : Anne -Julie Ligneau, / 01 44 30 93 00 / [ajligneau@syntec-numerique.fr](mailto:ajligneau@syntec-numerique.fr)

[www.syntec-numerique.fr](http://www.syntec-numerique.fr)

Agence de presse Syntec Numérique – **Wellcom**

Leslie Gallaire / Elise Plat

Tél : 01 46 34 60 60

Email : [lga@wellcom.fr](mailto:lga@wellcom.fr) / [ep@wellcom.fr](mailto:ep@wellcom.fr)